

2025

N° 54

SAULZET

Bulletin municipal

SIVOS

Syndicat intercommunal
à vocation scolaire



CCAS

Mesdames et Messieurs,
faites vos jeux



Associations

Poumon de la vie communale

Infos communales

Acquisition d'un véhicule neuf
Distribution de piéges à frelons

Jeunesse

Les petits monstres d'Halloween
Remise des dictionnaires

Festivités

2ème fête de la musique
14 juillet, record d'affluence encore battu

Travaux

Voirie rue du Champ Billom
Toiture des bâtiments communaux

École

Plantation d'un verger communal
Projet de BD intergénérationnel



laire ainsi que toute l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2026

Sommaire

- ⇒ *Le mot du Maire : Saulzet n'est pas une ville « dortoir »* page 3
- ⇒ *Compte administratif : pas de nouveaux emprunts* pages 4 et 5
- ⇒ *Extrait des décisions du conseil municipal et vœux 2025* page 6
- ⇒ *Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre* page 7
- ⇒ *Infos communales : nouveau véhicule et nouveau plan* pages 8 et 9
 - pluviométrie et l'école en 1920* pages 10 et 11
 - distribution de pièges à frelons* page 12
- ⇒ *Jeunesse : Halloween et remise des dictionnaires* page 13
- ⇒ *Travaux réalisés par les employés communaux* pages 14, 15, 16 et 17
- ⇒ *Travaux réalisés par des intervenants extérieurs* pages 18 et 19
- ⇒ *Présentation du SIVOS* pages 20 et 21
- ⇒ *Fête de la musique : succès pour la deuxième édition* page 22
- ⇒ *Feu d'artifice du 14 juillet : 192 plateaux repas servis* page 23
- ⇒ *Les Associations :*
 - Le Brass Band Saulzetois* page 24
 - La Perdrix Saulzetoise* page 25
 - La Pétanque Saulzetoise* page 26
 - Gym, Forme et Plaisir* page 27
 - Le Comité des Fêtes* pages 28 et 29
- ⇒ *L'école de Saulzet : projet de BD intergénérationnel* pages 30 et 31
- ⇒ *CCAS : repas sur le thème des jeux* page 32
- ⇒ *Noël des enfants : les photos de la journée* pages 33 et 34
- ⇒ *Etat civil : 7 naissances cette année* page 35
- ⇒ *Photo des convives au repas du CCAS* page 36

La photographie en couverture est un clin d'œil aux bulletins municipaux édités par le passé.

Merci à Mme et M. DEPRAETERE, propriétaires du « Petit Château » de nous avoir autorisé sa publication.



Le mot du Maire

Saulzetoises, Saulzetois,

Voici le dernier numéro de ce mandat et il est toujours très riche en informations communales. Les 6 années passées avec cette équipe m'ont procuré de nombreuses satisfactions et ont permis d'améliorer encore notre communication. Il est important pour moi de reconnaître le travail de Philippe Tiaud et de le remercier pour son investissement au service de la commune. Grâce à lui, j'ai pu me consacrer davantage à ma fonction de Maire et de président du SIVOS.

La recherche de financement pour nos travaux et pour l'achat d'un nouveau véhicule a été concluante. Cela a permis de ne pas effectuer l'emprunt prévu au budget 2025 et donc de diminuer le montant du remboursement des prêts en 2026.

Ceci étant dit, je constate que l'association musicale « Brass Band Saulzetois » (née le 1^{er} janvier 2025) a donné un nouvel élan dans l'animation de notre commune.

Ce groupe de musiciens fait parler de lui ou plutôt sait « se faire entendre » : fête de la musique, 14 juillet, animations de quartiers, soirée musicale... Le nombre de personnes présentes à ces manifestations est impressionnant. Rien que pour le 14 juillet nous avons dû sortir des tables de la salle polyvalente pour vous accueillir dans de bonnes conditions.

Le comité des fêtes continue ses nombreuses activités et certaines, en partenariat avec le club de pétanque, la commune et le Brass Band, ont pris de l'ampleur.

Saulzet n'est pas une commune « dortoir » n'en déplaise aux mauvaises langues.

Les bénévoles de nos associations méritent un grand coup de chapeau pour leur contribution dans l'attractivité de notre village.

Les deux dernières constructions au Clos Saint-Julien ont bien avancé. Elles permettront d'accueillir de nouveaux habitants. Ce dossier communal se termine en privilégiant notre environnement, ce qui n'était pas évident.

Nous continuons les plantations d'arbres et arbustes et cet hiver, ce ne sera pas moins de 380 plants qui seront mis en place autour de l'ancien stade.

Les élèves de la classe de Magalie seront mis à contribution pour les sensibiliser à la protection de la nature. Merci à notre enseignante qui est très compréhensive et comprend notre démarche.

Le renouvellement de haies et la préservation des zones humides améliore les écosystèmes et nous en avons bien besoin.

*Je rappelle que la destruction des nids de frelons est entièrement prise en charge par la commune et que nous avons acheté **100 pièges** pour contenir la prolifération de cet insecte invasif.*

Vous pouvez, dès aujourd'hui, venir en chercher en mairie.

Évidemment ils sont offerts et je vous remercie par avance pour votre participation.

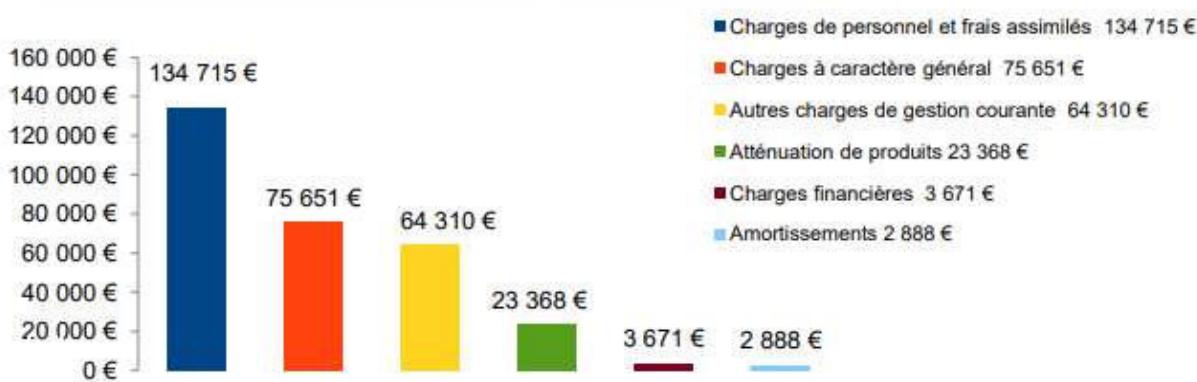
Je forme le vœu que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la tolérance et vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2026.

Jean-François HUMBERT



Compte administratif 2024

Section de fonctionnement - Total des dépenses : 304 603 €



Section de fonctionnement - Total des recettes : 495 836 €



Section d'Investissement - Total des dépenses : 63 998 €



Section d'Investissement - Total des recettes : 34 656 €



Compte administratif 2024

Ce dossier consacré aux finances de notre commune montre, encore une fois, les efforts des élus dans la gestion des recettes communales.

Les travaux réalisés en régie par les employés communaux favorisent notre fonctionnement et cela contribue à diminuer leurs impacts financiers.

Les finances de la commune sont très saines et il n'est pas envisageable d'augmenter le taux d'imposition.

D'ailleurs, il n'a pas évolué depuis plus de 20 ans.

Et exceptionnellement, aucun emprunt n'a été contracté durant les 6 années de ce mandat.

En 2026, les échéances des prêts diminueront encore de plus de 4000€.

Bilan comptable sur 10 ans

ANNEE	Résultat de Fonctionnement	Résultat d'investissement	Résultat total	Reste à réaliser	Excédent total reporté sur L'année suivante
2015	135 149	- 52 888	82 261	- 19 100	63 161 + 1 031 (CCAS) = 64 192
2016	111 633	- 38 257	73 376	- 9 000	64 376
2017	102 715	- 30 210	72 505	- 6 936	65 569
2018	113 365	- 8 193	105 172	- 27 400	77 772
2019	99 185	37 297	136 483	- 46 652	89 831
2020	105 290	- 24 055	81 290	- 10 045	71 245
2021	89 217	8 635	97 852	- 3 893	93 959
2022	63 436	87 326	150 762	3 404	154 166
2023	165 013	- 4 840	160 173	- 5 300	154 872
2024	191 230	- 29 342	161 888	- 30 600	131 288

Emprunts de la commune sur 10 ans





Le conseil municipal

Extraits des décisions et actions du conseil municipal au cours de l'année 2025

En février, le conseil

- prend acte, dans le cadre du RPI, d'un renforcement de classe sur la commune de Saint-Pont pendant un an, avant une ouverture définitive éventuelle.

En mars, le conseil

- approuve le Compte Financier Unique (CFU) 2024 et l'affectation des résultats.
- approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2025 présenté par M. le Maire.
- vote les taux d'imposition 2025, qui demeurent inchangés.

En mai, le conseil

- valide la mise en place de la tarification sociale de la cantine.
- enregistre les différents accords de subvention pour l'achat d'un véhicule utilitaire ainsi que pour les travaux de voirie

En septembre, le conseil

- enregistre la modification des subventions affectées aux travaux de réfection des toitures de l'église et de l'école ainsi que l'achat du véhicule utilitaire.
- décide de remplacer le plan de la commune.

En novembre, le conseil

- décide d'attribuer le reliquat du fonds de concours 2025 sur les travaux de voirie.
- décide de l'achat de pièges à frelons.

Retrouvez les procès-verbaux des réunions de conseil en intégralité sur le site de la commune saulzet.fr ou sur l'application [intraMuros](#)



CEREMONIE DES VŒUX LE 19 JANVIER 2025

Jean-François HUMBERT, Maire de la Commune a présenté ses vœux aux Saulzetois. Il a rappelé les travaux et investissements réalisés en 2024 et présenté ceux pour l'année à venir. Nouvelles plantations de haies, remplacement du véhicule communal, achèvement du WC public au Clos Saint Julien.

Pour la voirie, réfection de la rue du Champ Billom depuis le chemin de l'Ancoutay jusqu'à la rue des Billys

sans recourir à l'emprunt. Il a rappelé les aides déjà mises en place par la municipalité concernant la destruction des nids de frelons asiatiques, l'aide au permis de conduire pour les jeunes Saulzetois puis a présenté les nouvelles : Prime à la naissance et prime à l'entrée en 6^{ème} sous forme d'un bon d'achat de 50 euros. En fin de cérémonie et avant le verre de l'amitié, Jean-François HUMBERT a reçu, au nom de Madame la Préfète de l'Allier, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent. Cette distinction lui a été remise par Monsieur Nicolas RAY, député de la 3^{ème} circonscription de l'Allier, lequel a rappelé le parcours et l'engagement du Maire de Saulzet pour sa commune.



Cérémonies 8 mai et 11 novembre



« Tandis que les rayons de la Gloire font une fois de plus resplendir nos drapeaux, la patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert ! Pas un effort de ses soldats, de ses marins, de ses aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et de ses filles, pas une souffrance de ses hommes et de ses femmes prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme, n'auront donc été perdus ! »



Chaque année, devant les monuments de nos communes, les générations se rejoignent.

Unis dans cette mémoire, nous rendons visible l'idéal qui nous tient debout, le sens que nous avons donné à notre histoire, le projet collectif que nous poursuivons par-delà les tragédies. « Construire un ordre tel que la liberté, la sécurité et la dignité de chacun y soient garanties », selon les mots du général de Gaulle en 1941.

Ce projet porte un nom : la République.

La République a donné à chaque soldat mort pour la France, aussi anonyme soit-il, d'être honoré à la place la plus élevée : celle qu'occupe la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Sur ce soldat de tous les âges et de toutes les origines, la flamme du souvenir ne s'est jamais éteinte.



Infos communales

Nouveau véhicule



Acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire en remplacement du Citroën Berlingo qui arrivait en fin de vie.

Ce Peugeot Partner a été équipé d'une galerie, d'un attelage et d'une protection de plancher.

Il a été sérigraphié avec le blason communal par l'entreprise PES CONCEPT à Gannat.

Coût hors équipement : 18 566.50 € HT

Financement : Commune 8 566.50 € HT

Subvention Conseil Départemental 5 000 € HT

Subvention Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne 5 000 € HT

Elections municipales



Principales nouveautés applicables aux communes de moins de 1000 habitants.

- Ce sera un scrutin de liste sans panachage sous forme de liste bloquée (**il ne sera plus autorisé de rayer un ou plusieurs noms**).
 - Une liste doit être obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
 - Les listes doivent être déposées avant le 26 février 2026 en sous-préfecture.
 - Une liste est réputée être complète si elle est composée de 9 à 13 personnes pour notre commune.
 - L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés, en revanche, le vote du quart des électeurs inscrits n'est plus requis.
- Le premier tour des élections municipales aura lieu le dimanche 15 mars 2026.

Mam d'Api



La Maison d'assistantes maternelles est victime de son succès. Sauf imprévu, elle affiche complet jusqu'à septembre 2027. Les trois super nounous vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026.

Mam d'Api : 19 rue des Bernards 03800 Saulzet

✉ mamdapi03@gmail.com ☎ 06.70.93.54.94 / 06.48.10.44.56 / 06.87.80.53.38

Infos communales



Populations de référence au 1er janvier 2023 en vigueur à compter du 1er janvier 2026.

Population municipale : 396

Population comptée à part : 9

Population totale : 405

→ **La population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Elle inclut les personnes sans abri ou résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune ainsi que les détenus dans les établissements pénitentiaires de la commune.

→ **La population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui gardent un lien de résidence avec la commune. Elle comprend, par exemple, les élèves ou étudiants majeurs qui logent pour leurs études dans une autre commune mais dont la résidence familiale est située sur le territoire de la commune ou les personnes résidant dans une maison de retraite située dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence familiale sur le territoire de la commune



A la demande de M. le Maire, des comptages de véhicules et mesures de vitesse ont été effectués entre le 19 et le 26 septembre 2025 sur la RD327 (rue Sous les Vergers) au PR3+630. Des mesures avaient été effectuées en 2010 au même endroit.

Le trafic moyen journalier s'élève à 924 véhicules par jour dont 48 poids lourds (867 véhicules/jour en 2010 dont 12 poids lourds).

➤ Sens GANNAT → SAULZET

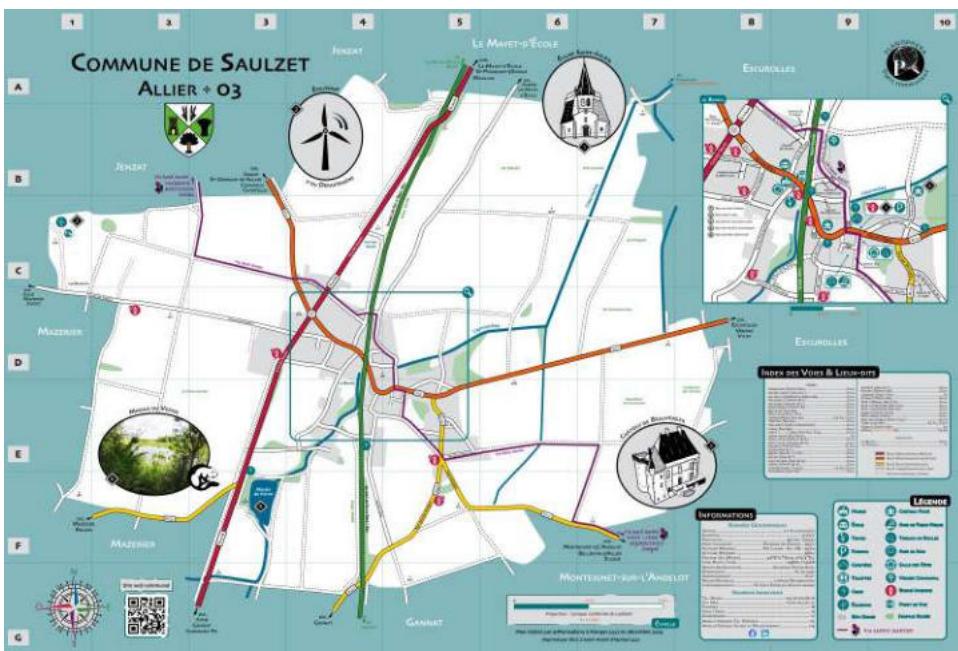
85 % des véhicules légers mesurés circulent en-dessous de 75 km/h (83 km/h en 2010) et 70 km/h pour les poids-lourds (82 km/h en 2010).

➤ Sens SAULZET → GANNAT

85 % des véhicules légers mesurés circulent en-dessous de 77 km/h (85 km/h en 2010) et 73 km/h pour les poids-lourds (83 km/h en 2010).

Analyse

On peut constater une augmentation de l'ordre de 6.5 % du trafic VL et un trafic poids-lourds multiplié par 4. Les vitesses mesurées ont par contre diminué depuis 2010 et sont plutôt bien adaptées au contexte environnant.



Le plan communal affiché devant la mairie a fait son temps et n'est plus à jour. Les élus ont décidé de le remplacer par une version plus moderne. Pour cela, la société Planisphera basée à Riorges (42) a été retenue. Le topographe a réalisé les relevés au mois de novembre 2025. Le travail de réalisation est déjà bien avancé et ce plan trouvera très prochainement sa place sur le panneau dédié. Consultable et téléchargeable sur notre site internet, il sera également disponible en mairie sous forme de flyer. La version finale sera différente de ce visuel.



Les opérations d'enfouissement des lignes moyenne tension sont à présent terminées.

L'enlèvement de la plupart des pylônes sera réalisé au cours de cette année.

Cela va apporter un réel confort pour les agriculteurs et les riverains concernés.

Infos communales

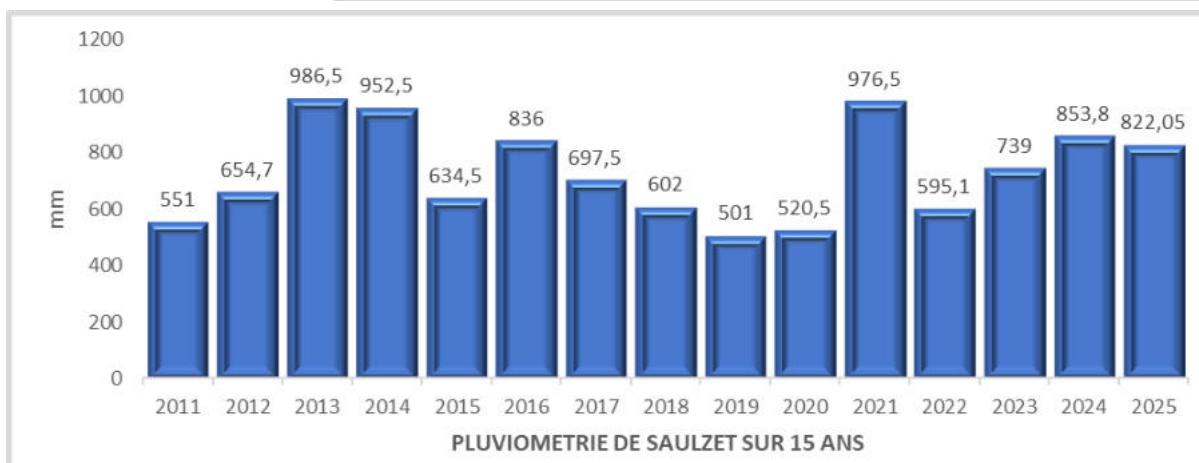
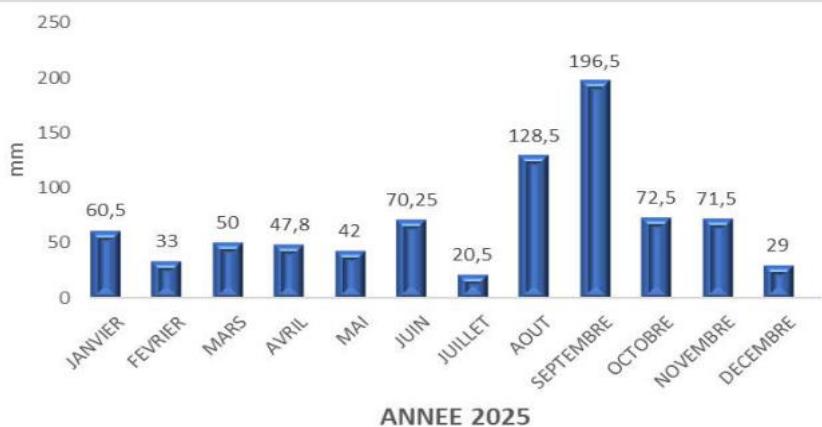
Pluviométrie

Le réchauffement climatique s'accélère et accentue les phénomènes extrêmes.

Au cours de cette année, nous avons subi :

- une période de sécheresse
- deux périodes de canicule fin juin et du 10 au 18 août
- un record de précipitation, avec 114 mm la nuit du 27 au 28 août.

Relevés effectués par Bernard TOUREAUX



La bibliothèque municipale



Colette JAFFEUX et Dominique HUMBERT sont fidèles au poste de bibliothécaire chaque lundi de 16h à 17h à la mairie (porte de gauche).

Elles tiennent gratuitement à votre disposition bon nombre d'ouvrages adaptés à tous les âges et sont des alliées précieuses pour l'école de Saulzet. Elles gèrent également la boîte à livres située sous le auvent. Si vous ne trouvez pas votre bonheur parmi le choix proposé, peu importe, Colette et Dominique feront tout pour dénicher la publication auprès de la médiathèque de Gannat.

Nous les remercions pour le service qu'elles apportent bénévolement aux Saulzetois.

Art urbain à la campagne

Steve DELVAL, peintre et sculpteur domicilié à Broût-Vernet, se définit comme artiste plasticien. Il nous a proposé de réaliser, à titre gracieux, une fresque avec pour thème les oiseaux, au stade, sur les murs de l'ancien vestiaire du foot. L'œuvre pourrait parfaitement s'intégrer au milieu des végétaux qui vont y être plantés. L'autorisation lui a été accordée et Steve s'est aussitôt mis au travail. Des rapaces ont fait leur apparition, visibles depuis la RD2009.

Retrouvez Steve DELVAL sur Instagram zed.s78

06.99.64.52.03

Infos communales

École de Saulzet 1920



Sauriez-vous reconnaître un parent ? Guy GERVY, notre ancien et dernier Garde Champêtre, nous a communiqué cette photographie en nous donnant quelques réponses sur le nom des élèves.

Rang du haut de gauche à droite :

Camille MARTIN – Aline SARRON – Félicie BUGÉ – Marie GOUGAT – Francine EUSTACHE – Jeanne EMILE – Eva BAUMET

Rang 2 :

INC -Procule DETRUIT – Joséphine SARRON – **INSTITUTRICE INC** – Anne MASSU – Joséphine GIROU

Rang 3 :

INC – INC – Marcelle LACHAUSSEE – Jeanne BAUMET – INC – Pélagie MECHIN – INC – Gabrielle LOUVETON

Rang 4 :

INC – INC – Marguerite LOUVETON – Jeanne SARRON – INC – Lucie BAUMET – INC – INC - Lucie SASSETANT

Convivialité

Le conseil municipal avait défié les pétanqueurs vétérans à l'occasion de la réception donnée en mairie le 1er novembre 2024. Défi relevé le 6 juin 2025 mais la sélection des élus n'a pas fait le poids face à l'équipe A des vétérans, menée par Chantal Faye. Au final, c'est quand même Saulzet qui a gagné. Cet après-midi très convivial s'est terminé par un petit casse-croûte dans la salle des associations.



Infos communales

Distribution de pièges à frelons



Au cours de l'année 2025, la commune a financé la destruction de 13 nids de frelons asiatiques. Pour intensifier la lutte contre cette espèce invasive, les élus ont décidé d'acquérir des pièges.

Ces dispositifs sont disponibles dès à présent et gratuitement en mairie.

Ils seront répartis de manière à couvrir le plus largement possible chaque zone.

Rappel : La municipalité, par convention avec une entreprise spécialisée, prend financièrement en charge la totalité du coût pour la destruction des nids de frelons asiatiques sur le domaine public et privé de la commune de Saulzet.

Concrètement, vous devez signaler la présence du nid à la mairie, laquelle fera intervenir un spécialiste après confirmation de l'espèce et prise de rendez-vous. Vous n'aurez rien à payer.

Attention, cette procédure est indispensable pour la prise en charge financière de l'intervention.

Si vous décidez de faire intervenir vous-même un professionnel, vous ne serez pas remboursé des sommes acquittées.

Prime à la naissance

Rappel : La municipalité délivre un bon d'achat (magasin de vêtements) de **50 euros** pour la naissance d'un enfant dont les parents résident à Saulzet.

Les modalités d'attribution vous seront précisées en mairie.

Prime d'entrée au collège

Rappel : La municipalité délivre un bon d'achat (maison de la presse) de 50 euros aux enfants qui résident sur la commune et qui font leur entrée en 6ème.

Ce bon s'ajoute au dictionnaire traditionnellement remis par le Maire.

Les modalités d'attribution vous seront précisées en mairie.

Aide à la formation au permis de conduire

Rappel : La municipalité octroie **100 euros** pour aider les jeunes Saulzetois à passer leur permis de conduire.

Ce coup de pouce s'adresse à tous les jeunes, jusqu'à leur 19ème anniversaire, en cours de formation au permis de conduire (B) au moment du dépôt de la demande et résidant à Saulzet depuis plus de 6 mois.

Les modalités d'attribution vous seront indiquées en mairie.

L'aide de la municipalité est cumulable avec tous les autres dispositifs.

Retrouvez toutes les informations :



Sur le site internet saulzet.fr

Mis en service en décembre 2020, il compte près de 50 000 visiteurs, plus de 10 000 pour cette seule année 2025.



Sur l'application IntraMuros

Disponible sur Google Play pour smartphones Android

Disponible sur App Store pour smartphones IOS



Sur l'application Campagnol

Disponible sur Google Play pour smartphones Android

Disponible sur App Store pour smartphones IOS



Sur les deux panneaux lumineux dans le village

Jeunesse



Petites sorcières et mini démons ont peut-être frappé à votre porte pour Halloween.

Les enfants en âge d'entrer en 6ème ont été reçus le samedi 13 décembre 2025 par les membres du conseil municipal. Jean-François HUMBERT leur a remis le symbolique dictionnaire Larousse intégrant une version numérique ainsi qu'un bon d'achat valable à la Maison de la Presse de Gannat. Un peu intimidés par le cadre officiel, ces jeunes Saulzetoises et Saulzetois ont pris la pose avec leurs parents et Monsieur le Maire.



Tristan ROUQUIÉ, Milo PINFORT et Daphné NYSTEN ont été encouragés à poursuivre leurs études le plus loin possible afin de se donner les chances d'atteindre leurs rêves.

Ils ont ensuite partagé avec les élus le pot servi en leur honneur.

Chloé JAFFEUX était empêchée mais représentée.



Travaux réalisés par les employés communaux

Avant d'installer les décos de Noël, Fabien DESCHAMPS et Kevin ROPIQUET n'ont pas chômé. Bien des communes nous envient d'employer des agents aussi polyvalents, efficaces et investis. Marie-Laure MATHIEU au secrétariat de Mairie ainsi que Laurence LIOT et Jean-Luc ESPINOUSE sont également des maillons indispensables au bon fonctionnement de notre commune.



Arrachage de la haie de Thuyas au monument aux morts de la Place St-Julien et plantation de nouveaux arbustes.
Peinture des grilles du monument.

Pose d'une barrière de sécurité pour les piétons Chemin de l'Ancoutay après les travaux de busage réalisés en 2024.



Réfection complète du local mis à disposition du Brass Band Saulzetois à la maison des Associations. Reprise de l'électricité avec création d'une armoire dédiée, remplacement de la plomberie avec installation d'un sous meuble et d'un nouvel évier, isolation des murs, pose de plaques de plâtre et mise en peinture. Résultat, c'est moins de consommation pour la pompe à chaleur et un confort maximum pour les musiciens. Ces derniers ont posé ultérieurement des panneaux acoustiques permettant d'abaisser le temps de réverbération lors des répétitions.

Suite



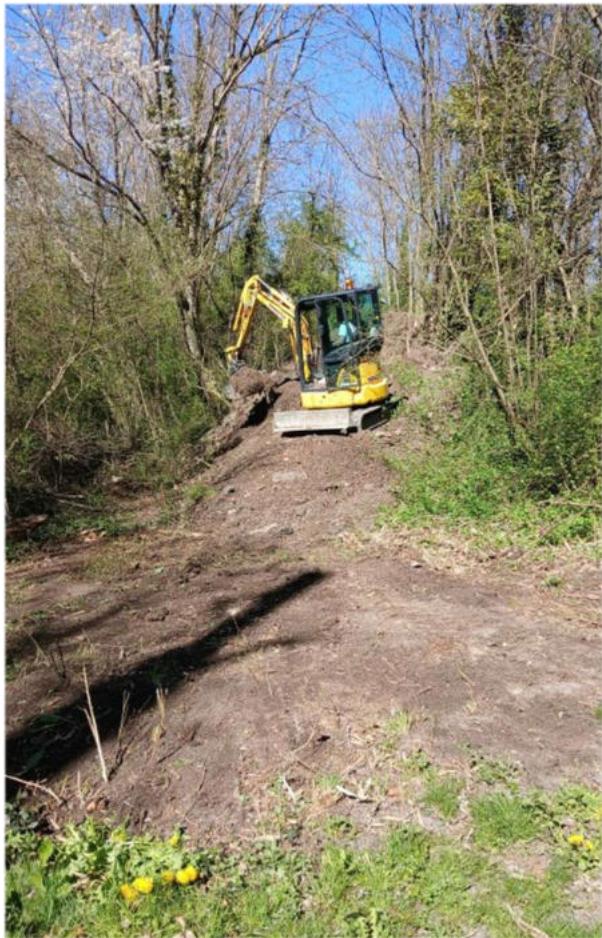
Montage d'une solution de placards dans la salle de garderie à l'école. Les anciens meubles, devenus trop étroits pour Laurence LIOT et Magalie RICHARD, ont trouvé une seconde vie dans les locaux des pétanqueurs et des musiciens. Des étagères sur mesure ont été réalisées dans le couloir donnant accès aux salles.



Les travaux portant sur le WC public à l'entrée du lotissement du Clos St Julien sont bien avancés. Les sanitaires, bientôt opérationnels, seront particulièrement utiles aux pèlerins de la voie Saint Martin ainsi qu'aux promeneurs. Le mur, côté panneau lumineux, pourrait accueillir prochainement un « locker » Vinterd. Une proposition a été faite en ce sens à la municipalité.



Travaux réalisés par les employés communaux

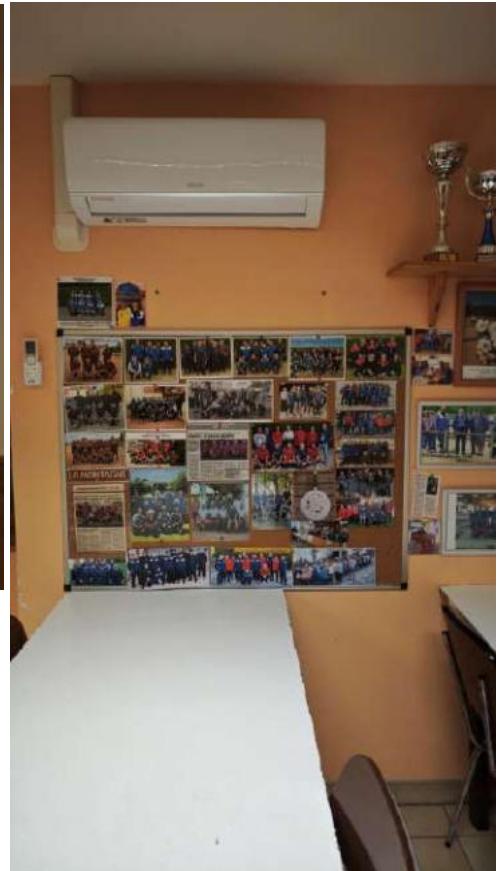


Création d'une rampe permettant, depuis la voie verte, d'accéder au sentier de l'Ancoutay ainsi qu'à la rue des Talles par le passage souterrain sous l'ancienne voie de Chemin de fer.
Pour plus de confort cette rampe a été recouverte de rabotage.
Le banc en pierre trouve là toute son utilité.



Le sentier de l'Ancoutay était devenu impraticable aux engins communaux en raison de la chute d'un arbre dont les racines avaient entraîné une partie de la voie. Il a été nécessaire de faire intervenir un géomètre afin de rematérialiser les limites de propriété avec le champ de l'agriculteur voisin.
La commune a fait appel à l'entreprise Jardinico pour rabattre une partie de la terre et prêter main forte aux employés municipaux.
L'entrée du sentier a également été recouverte de rabotage. Bien qu'à présent accessible, il reste déconseillé de l'emprunter en voiture afin de préserver le lieu.

Suite



Quatre pompes à chaleur air-air réversibles ont été installées à la maison des associations. Une au siège de la Pétanque, une dans le local des aînés et deux dans la grande salle commune. Cela a nécessité le passage de nouvelles lignes électriques par les plafonds mais Fabien et Kevin maîtrisent parfaitement l'exercice.



De nombreuses tuiles, malmenées par le temps et les intempéries ont été remplacées sur la toiture de la maison des associations. L'engin agricole prêté par Bernard TOUREAUX a permis de travailler en sécurité et plus confortablement.

Le terrain autour du stade a été travaillé afin d'accueillir 380 arbres et arbustes financés par la Fédération des chasseurs de l'Allier et des fonds européens. Les élèves de l'école de Saulzet participeront à l'installation de ces végétaux qui protègeront le terrain de la RD2009 et favoriseront la biodiversité. Saulzet a été cité par la Fédération des chasseurs comme l'un des meilleurs élèves du département en ce domaine.

Travaux réalisés par des intervenants extérieurs

Voirie

La rue du Champ Billom n'avait pas été refaite depuis plus de 20 ans et avait subi les affres du temps ainsi que des divers raccordements indispensables aux nouvelles constructions. Après l'étude de trois devis, le conseil municipal a retenu l'entreprise ADN basée à Toulon-sur-Allier pour la réfection de la chaussée depuis la rue des Billys jusqu'à la dernière maison de la rue du Champ Billom.

La route est à présent terminée et le marquage au sol, notamment pour les places de stationnement, sera réalisé dès que les conditions climatiques seront favorables.

Financement :

Coût total des travaux : 70 355,50 € HT

Commune : 56 284,40 € HT

Subvention Conseil départemental : 14 071,10 € HT

Nous avons renoncé, cette année, à la restauration de la Place de la Mairie, les travaux n'étant pas éligibles à la subvention du Conseil Départemental. Cela aurait été de l'argent mal investi.

Les travaux de voirie, comme ceux sur les bâtiments ont été réalisés sans recourir à l'emprunt.



Suite



Bâtiments

Concernant la réfection des toitures à l'école et à l'église, c'est la SARL PAGNON de Chezelle qui a été retenue.

Financement :

Coût total des travaux : 35 486, 80 € HT

Commune : 9 609.86 € HT

Subvention Conseil départemental : 5 477.94 € HT

Subvention État (DETR) : 12 421 € HT

Fond de concours Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne : 7 978 € HT



SARL PAGNON
Maugarat 03140 Chezelle
04.70.58.37.00 et 06.87.04.31.99
sarl.pagnon@gmail.com
Maçonnerie - Façade - Couverture



Isolation des combles du toit de l'école et du bâtiment locatif. L'opération a été réalisée par la société Eurocombles basée à Solaize (69)

Financement par l'opération à 1 € (par bâtiment)

Coût total des travaux : 1 810,09 € HT

Fournisseurs d'énergie : 1 808,09 € HT

Commune : 2 € HT



Le SIVOS

Présentation du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Un SIVOS, c'est quoi ?

Le SIVOS Limagne est un syndicat intercommunal créé le 30 août 1991 ; il est le fruit de la volonté des élus locaux de maintenir ouvertes les écoles de nos villages.

Aujourd'hui, il est composé de 5 communes : Escurolles, Le Mayet d'Ecole, Monteignet-sur l'Andelot, Saint-Pont, et Saulzet.

A la rentrée 2025, ce n'est pas moins de 165 élèves qui sont accueillis, de la maternelle au CM2. L'effectif ne cesse d'augmenter d'année en année, ce qui est encourageant pour l'avenir de nos écoles rurales.

Le SIVOS Limagne a pour mission le fonctionnement de l'enseignement public dans nos communes et assure la mutualisation des moyens pour :

- l'acquisition des fournitures scolaires et du matériel pédagogique.
- les déplacements liés aux sorties organisées par les enseignants
- la gestion du personnel non enseignant (ATSEM, secrétariat, accompagnants dans les bus scolaires)
- l'organisation et la gestion de la restauration des élèves.

Pour fonctionner, les communes membres contribuent financièrement selon une clé de répartition calculée au prorata du nombre d'habitants et d'élèves de chaque village.

(En 2025 la contribution s'élève à 127 550€)

Le SIVOS Limagne est administré par un Comité Syndical.

Celui-ci est composé de délégués (es) désignés (es) parmi les élus de chaque commune.

(2 titulaires et 2 suppléants)

Il est en relation permanente avec l'équipe enseignante, le personnel du SIVOS, les mairies, la préfecture, l'éducation nationale et le prestataire pour la confection des repas.

De nombreux atouts pour les parents :



➤ Une restauration scolaire dans chaque commune avec des menus confectionnés par la société API restauration. Avec l'engagement de respecter la **loi EGalim** (loi du 30 octobre 2018 qui garantit une alimentation saine et équilibrée avec des produits bio et locaux).

La **loi EGalim**, complétée par la **loi Climat et Résilience**, a défini l'objectif emblématique de garantir au moins 50% de produits durables et de qualité, dont au moins 20% de produits biologiques, dans les repas servis en restauration collective de service public depuis le 1er janvier 2022.

Jean-Louis Marques, résidant à Saulzet, est le Directeur de la cuisine centrale de Lempdes pour la société API Restauration.



Depuis la rentrée 2025, le SIVOS a noué un partenariat avec les étudiants en BTS communication du lycée Albert Londres de Vichy.

Leur mission est de créer un site internet SIVOS pour mieux nous faire connaître et surtout vous informer sur notre fonctionnement.

Ce dernier est presque terminé et il sera fonctionnel en 2026.

L'adresse du site www.sivos-limagne.fr

Président du SIVOS : Jean-François Humbert, Maire de Saulzet.

Secrétariat du SIVOS ☎ 04.70.90.51.92

✉ sivos-limagne@orange.fr



Ouverture d'une classe supplémentaire à Saint-Pont le 1er septembre 2025.

Magalie RICHARD et ses élèves à l'école de Saulzet

La fête de la musique



C'était la deuxième édition de la fête de la musique animée par le Brass Band Saulzetois en collaboration avec les membres du Comité des Fêtes et ceux du Club de Pétanque. Loin du tumulte et de l'insécurité des villes, les visiteurs ont pu apprécier le talent des musiciens, la saveur de la bière des Caves Naudot ainsi que la qualité des saucisses et merguez de la boucherie Pouzat de Gannat. N'oublions pas les glaces de Nathalie et les crêpes confectionnées et proposées par Jacqueline et Christine. Tout cela à prix contenu, l'objectif étant avant tout d'animer notre village. Les trois associations remercient Guillaume HUMBERT pour le prêt de sa friteuse professionnelle et vous donnent rendez-vous au même endroit le 21 juin 2026.



Feu d'artifice du 14 juillet



L'équipe municipale maîtrise parfaitement l'organisation du 14 juillet et elle a su s'adapter au succès grandissant de l'évènement.

108 repas servis en 2021, 140 en 2022, 155 en 2023, 170 en 2024 et 192 cette année.

Les retours indiquent que Saulzetoises et Saulzetois apprécient la convivialité de cette soirée, la qualité du plateau repas offert aux résidents de la commune sans oublier le très attendu spectacle pyromusical.

Pas de lanterne volante en raison des risques d'incendie mais le public a pu profiter du talent des musiciens du Brass Band Saulzetois venus animer gracieusement cette belle soirée.



Un grand merci aux musiciens, aux bénévoles des associations, à nos deux artificiers ainsi qu'aux élus sans oublier les Saulzetoises et Saulzetois.

Votre présence et votre satisfaction sont pour nous une récompense.





Les associations

Le Brass Band Saulzetois

Retour sur une belle année pour notre association !

Le Brass Band , qui propose une musique dynamique et festive, compte 15 musiciens déjà confirmés qui se perfectionnent à chaque répétition ou prestation.

Le groupe propose un répertoire de variété, idéal pour faire bouger et mettre l'ambiance lors de tous types d'événements.



En 2025, le BBS s'est produit dans de nombreux lieux et manifestations :

Aux Halles du Brézet, à la Brasserie NK de Teilhède , au musée de Gannat, à Bussières et Pruns, au marché nocturne de Saint-Germain-des-Fossés, à la cavalcade d'Escurolles, au stade équestre du Sichon, et bien d'autres lieux, sans oublier Saulzet pour la fête de la musique et le 14 juillet.

Le groupe a également organisé une soirée pasta musicale devant la salle des associations le 6 septembre en collaboration avec leur ami PomPom.



Le Brass Band Saulzetois espère vivre une très belle année 2026, avec encore plus de sorties, de rencontres et de moments festifs, toujours avec un seul objectif : mettre l'ambiance et faire la fête avec le public !

Le tarif de nos prestations débute à 500 €

Contact : Mathis BOYER 06.37.03.39.00 Mail : brassbandsaulzet@gmail.com

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2026.



LA PERDRIX SAULZETOISE

SURPRISE !!! C'est toujours moi ! Malgré mon âge et les quelques inconvénients qui vont avec, je vous informe que je ne fais pas encore partie des tamalous. Cela étant dit, je vais vous parler de la société de chasse de Saulzet qui régit quand même un peu mes conditions de vie.

Ils ont terminé la saison dernière par leur repas de chasse au mois d'Avril. Au menu cuisiné par Fabrice : terrine de sanglier du cru (oui, oui, ils ont réussi à en prélever un sur Saulzet) et chevreuil en plat de résistance et tout ça dans une ambiance années 80 avec le DJ Phil. Il valait mieux pour la centaine de convives que ce ne soit pas moi en plat de résistance sinon ils se seraient mangés entre eux. Quoique



Leur petite assemblée du mois de Juillet n'a rien fait apparaître de neuf sous les noyers saulzetois, ni la distribution des cartes pour la saison 2025-2026. Ah si ! ils m'ont dit qu'ils étaient 10 l'année dernière et que cette saison ils sont 2 de moins mais qu'il y en a aussi 3 de plus. Bon bin ok mais ça fait combien tout ça ? Heu ???? Et pis zut, vous n'avez qu'à calculer vous-même.



Paraît qu'ils ont fait l'ouverture le 20 septembre. Moi j'ai pas vu grand monde. Hi hi, normal ça tombait des trombes d'eau et j'ai entendu dire qu'ils ne voulaient pas faire mouiller leurs chiens. Y'en à même qui auraient dit : pas de brocante, pas de chasse ! Bin voyons, je sais pas à quelle page ils les ont dénichées leurs excuses. J'en ai bien vu les dimanches d'après mais franchement c'était pas trop vite le matin et sûrement sieste l'après-midi. Concernant la chasse aux grandes oreilles et aux petits pompons, malgré un comptage très satisfaisant et une bonne reproduction ils n'ont eu droit qu'à 6 prélèvements. Ils ont pas tout compris mais c'est comme ça les décisions fédérales : moins y'en a, plus t'as de prélèvements et inversement. Même moi le bec m'en tombe ! Et voilà l'hiver qui attaque. Moi je vais retrouver ma tranquillité et eux se retrouver pour les battues sangliers, renards et chevreuils. Limités à 5 bracelets, les petites oreilles et gros pompons sont en bon nombre sur le territoire et devraient leur assurer encore de bons moments de chasse (infructueuse j'espère sauf pour Mr Goupil).

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, au nom de la Perdrix Saulzetoise, une excellente année 2026.

Contact : Fabien LIOT (Président) : 06.61.06.46.75

Pour la saison 2025, notre club comptait 40 licenciés et 15 membres honoraires ou d'honneur.

Sur le plan sportif :

Aucune équipe engagée en **Coupe d'Allier** cette année.

2 équipes Vétéran et 1 équipe Senior engagées en **Championnat Des Clubs** :

- l'équipe Senior a terminé avant-dernière de sa poule en 3^{ème} division

- l'équipe Vétéran A, qui s'était distinguée l'an dernier en accédant à la 1^{ère} division a terminé dernière de sa poule et retrouvera la 2^{ème} division l'an prochain

- l'équipe Vétéran B a fini 1^{ère} ex-aequo de sa poule en 4^{ème} division. Le goal-average ne lui permettra pas d'accéder à la 3^{ème} division en 2026... une seule équipe monte.

2 équipes Vétéran étaient engagées en **Coupe du Comité** :

- l'équipe Vétéran B a perdu les 3 rencontres

- l'équipe Vétéran A, s'est inclinée en ¼ de finale du concours A, à une marche des journées finales.

Parallèlement à ces deux compétitions, 18 joueurs et joueuses du club se sont engagés aux **éliminatoires de secteur** en vue des qualifications au **championnat de France**.

1 triplette Vétéran - 1 triplette mixte - 4 triplettes senior Promotion - 1 doublette féminine - 1 doublette mixte 6 doublettes Senior - 1 tête à tête féminin - 1 tête à tête masculin.

Force est de constater que 2025 n'a pas été un bon cru puisqu'aucun résultat n'est à porter au palmarès de la Pétanque Saulzetoise.



Galette des rois le 19 janvier 2025



Concours à la mèlée le 30 août 2025

Pour 2026, une dizaine de licenciés ont décidé de quitter le club et de voir d'autres horizons, c'est leur choix. Conséquence, une seule équipe Vétéran défendra les couleurs du club mais une équipe Senior disputera la Coupe d'Allier en 4^{ème} série. Heureusement les finances sont au beau fixe et la convivialité demeure.



L'assemblée générale, suivie d'un repas dansant offert aux adhérents, s'est tenue le samedi 22 novembre 2025. Le bureau reste inchangé, hormis la démission de Roger SANVOISIN d'un poste de Vice Président qui devrait être attribué à Hugo MALLET. **Contact du club Chantal FAYE (Secrétaire) : 06.81.22.93.82** - Rejoignez nous.

La PETANQUE SAULZETOISE vous présente ses meilleurs vœux pour 2026



Gym Forme et Plaisir

En ce début d'année 2026, notre association a le plaisir de vous présenter tous ses meilleurs vœux et surtout une très bonne santé. Notre club vous permet d'entretenir celle-ci en pratiquant une activité physique variée selon les différents cours et lieux proposés. Le club est aussi à la recherche de nouveaux dirigeants parmi ses licenciés pour étoffer le bureau actuel.

Durant la saison 2024/2025, notre association a compté 90 licenciés dont 4 animateurs (trices). A ce jour, nous sommes 88 licenciés et nous espérons bien en accueillir de nouveaux à partir de janvier 2026.

Dès janvier prenez de nouvelles résolutions, venez nous rejoindre.

Les cours sont ouverts aux licenciés du club sur les 3 communes où ceux-ci sont proposés.

Le 24 mai 2025, le club aidé par le Comité départemental EPGV 03, a organisé un évènement sportif autour de la salle polyvalente de Saulzet : « **SPORT SANTE et CONVIVIALITE** », destinée à tous les pratiquants en clubs : activités gratuites ouvertes à tous et en famille. Découvertes du Fit Stick, du Bungy Pump, du Pilâtes, du cardio-renfo, du yoga, de la gym senior, etc. et des animations plébiscitées par les enfants, tout ceci encadré par des professionnels de l'animation sportive. Une après-midi sous le soleil qui a réuni une quarantaine de personnes.

GYM FORME ET PLAISIR, affilié à la FFEPGV a vu le renouvellement du **Label Qualité Club Sport Santé** pour la période **2023-2027**, preuve entre autres, que les cours sont encadrés par des animateurs (trices) sportifs (tives), tous(tes) diplômés (ées) et salariés (ées) du club et que les élues suivent des formations destinées aux dirigeants.

Dimanche 19 AVRIL 2026, le club organisera un loto dont le thème sera le Sport Bien-Être, bien sûr. Retenez bien cette date.

La cotisation annuelle pour cette saison 2025/2026 est fixée à 135 € (licence comprise de 31 €) pour 1 cours par semaine, à 165 € pour 2 cours et à 205 € pour 3 cours et plus.

Depuis septembre 2025, nous accueillons un cours d'**Activités Physiques Adaptées** sur **Ordonnance** pour des personnes souffrant de diverses pathologies et pour lesquelles il est recommandé d'avoir une activité physique régulière. Cette activité a lieu le jeudi de 13h45 à 14h45.

Nous remercions vivement la municipalité de Saulzet pour la mise à disposition de la salle pour nos cours.



Les cours ont toujours lieu sur les 3 pôles :

Saulzet : lundi de 19h40 à 20h40, salle polyvalente, cours **CARDIO RENFO** avec **Thomas**

Brout-Vernet : mardi de 14h à 15h, salle P. d'Alançon, cours **GYM DOUCE** avec **Nadine**

Cognat-Lyonne : mardi de 18h45 à 19h45 salle polyvalente, cours **PILATES** avec **Lucie**

Saulzet : jeudi de 19h à 20h, salle polyvalente, cours **ENERGY** avec **Clara**

Saulzet : jeudi de 20h à 21h, salle polyvalente, cours **BODY EQUILIBRE** avec **Clara**

Retrouvez nous sur le site : saulzet.fr

PROGRAMME

GRATUIT

Deux le matin de la:

QUATORZINE DU SPORT SANTE BIEN-ÊTRE.

les Comités départementaux EPGV de l'Ailler et du Puy de Dôme,

et l'Isère avec le club Forme et Plaisir des Jeunes

organisent une après-midi pour faire découvrir leurs activités sportives.

ENFANTS (3/6 ANS)

- 14h: Parachute
- 14h30: Tshôko balles
- 15h30: Gouter
- 16h: Jeux complices

ENFANTS (7/12 ANS)

- 14h30: Jeux d'opposition
- 15h: Parcours de motricité
- 16h: Gouter
- 16h30: Fit'atrick

ADULTES

- 14h: Bungy Pump
- 14h30: Fit'Stick
- 15h: Fit' Oxygène
- 15h30: Pilates
- 16h: Présentation formations
- 16h30: Stretching 3D

SENIORS

- 14h: Fit' Oxygène
- 14h30: Pilates Seniors
- 15h: Renforcement musculaire
- 15h30: Equilibre/Mémoire
- 16h: Présentation formation
- 16h30: Bungy Pump

Inscription sur:
Renseignements au 04 70 34 49 12

GOODIES OFFERT

CODEP EPGV AILLER

Composition du bureau : Secrétaire : **Dominique HUMBERT** 04 70 90 00 94
Trésorière : **Lysiane DUPRE** / Présidente : **Jacqueline LAUMET** 06 63 95 67 56

★ Le Comité des Fêtes ★

En 2025, le Comité des Fêtes a encore déployé tous ses efforts pour animer la commune.

Nous avons débuté la seconde partie de la saison 2024/2025 avec la troupe « Les 3 Roues » de Biozat qui a interprété la pièce « Chéri (e) je peux tout t'expliquer » le samedi 25 janvier.

Le 8 février, c'est le repas dansant avec sa choucroute et sa soirée spéciale années 80 qui a encore fait salle comble.

Le dimanche 2 mars, malgré un soleil radieux, nous avons dû réaliser le loto à guichet fermé.

Par contre, grosse déception lorsque la troupe de Bellenaves « Destination Théâtre » s'est désistée pour leur interprétation du samedi 5 avril. Mais nous les retrouverons en 2026.



Beaucoup d'inscriptions pour « La Saulzétoise » le dimanche 18 mai, aussi bien pour les randonneurs que pour les vététistes. Les personnes inscrites se sont régalees avec les côtes de porc et ses pommes de terre grenailles. C'est sur cette dernière manifestation que nous avons clôturé la saison 2024/2025.



C'est avec la fête de la musique, le 21 juin, que nous avons débuté la saison 2025/2026. Cette manifestation s'est faite en partenariat avec la Pétanque Saulzétoise et le Brass Band Saulzétois qui, encore une fois, a fait un tabac pour animer la soirée.

Nous avons établi notre calendrier pour la saison 2025/2026 que vous avez dû recevoir dans vos boîtes aux lettres. Malheureusement, nous avons été obligés d'annuler le vide-greniers du 21 septembre à cause d'une météo exécrible.

Le 12 octobre a eu lieu un rallye pédestre à la découverte de Saulzet au profit du Téléthon. Cette manifestation a réuni une quinzaine d'équipes qui se sont déployées dans les rues de Saulzet à la recherche des énigmes et des jeux surprises concoctées par Jacqueline et les membres du Comité.



Le 30 novembre a eu lieu notre traditionnel concours de belote où 56 équipes étaient inscrites. Ces 2 dernières manifestations ont rapporté 350 € au Téléthon .



Le 20 décembre, la municipalité et le Comité des Fêtes ont accueilli le Père-Noël. Cette année, une enquête a été faite auprès des parents concernés. Sur 32 familles sondées, 21 ont répondu, ce qui fait un total de 28 enfants qui ont reçu leur cadeau des mains du Père-Noël (photos en pages 33 et 34).

A savoir qu'il n'y a plus de permanence. Nous remercions vivement les familles qui ont répondu présentes. Lors de notre assemblée générale qui a eu lieu le 5 juillet, une nouvelle recrue est venue nous rejoindre, il s'agit de Nathalie HAININGER à qui nous souhaitons la bienvenue. La composition du bureau reste inchangée.

Nos prochaines manifestations pour la seconde partie de la saison 2025/2026 :

Le 24 janvier : soirée théâtre avec la troupe « Les 3 Roues » de Biozat.

Le 7 février : repas dansant spécial années 80. Choucroute au menu confectionnée par le traiteur « Pom-Pom ».

Le 1^{er} mars : loto.

Le 11 avril: soirée théâtre avec la troupe « Destination Théâtre » de Bellenaves.

Le 3 mai : randonnée « La Saulzétoise ».

Le 21 juin : Fête de la musique en partenariat avec le Brass Band Saulzétois et la Pétanque Saulzétoise.

Cette année nous organisons une sortie cabaret à la place du voyage mais la date et le lieu restent à définir.

Tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux ainsi qu'à vos familles pour 2026.

Contact : Françoise Battaglia ☎ 06 81 43 40 73.



L'école de Saulzet

Les élèves du RPI sont ainsi répartis sur les 5 communes pour l'année 2025-2026

Saulzet : CE2 = 20 élèves - Directrice : Magalie RICHARD

Saint-Pont : CM1 = 24 élèves - CM2 = 20 élèves

Monteignet sur l'Andelot : CE1 = 21 élèves

Le Mayet d'école : CP = 18 élèves

Escurelles : Maternelle = 62 élèves en trois classes

Président du SIVOS : Jean-François Humbert, Maire de Saulzet



L'école de Saulzet accueille donc cette année une classe de 20 élèves de CE2. Mme Richard, leur enseignante, leur a préparé plusieurs projets :

- La classe poursuit depuis plusieurs années le projet "Ecole et cinéma" : Ce dispositif national permet aux élèves de se former une culture cinématographique en visionnant 3 films par an.
La sélection de cette année est :
"Un conte peut en cacher un autre", "Kirikou et la sorcière" et enfin "Kéirty et la maison des rêves".
Ce projet est partagé du CP au CM2, ce qui permet de créer une véritable culture commune.
- Le second projet de l'année est un dispositif proposé et financé par la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne qui s'intitule « **Mémoire (s) de territoire en BD** », animé par **Laurent Bordier**, auteur de bandes dessinées reconnu.



Objectifs :

- Créer un lien entre générations autour d'un projet artistique
- Transmettre et valoriser la mémoire locale
- Initier les élèves aux techniques de narration et de dessin
- Produire collectivement une bande dessinée originale



Grâce à la participation de 5 séniors de notre commune, une histoire va prendre vie. Le partage est donc la base de ce bel échange.

Merci à Colette et Gérard VOIRET, Mylène GOUERAND, Madeleine CROCHET et Madeleine GARRAUD pour leur participation. Rendez-vous en juin pour lire cette Bande-dessinée !



Suite



Après avoir installé une haie l'année dernière, les élèves ont planté au mois de février, les arbres fruitiers du verger communal situé chemin des Marais. L'opération a été financée et accompagnée par la Fédération des chasseurs de l'Allier. Nos employés communaux ont facilité le travail des enfants en préparant le terrain en amont. Le verger communal est facilement accessible par le passage à niveau de la voie verte.



Fête des écoles le 24 juin 2025. Les parents étaient venus nombreux écouter la talentueuse petite chorale dirigée par Magalie RICHARD, Directrice de l'école de Saulzet.



Rentrée scolaire le 1er septembre 2025. La municipalité était représentée par Philippe TIAUD, Monsieur le Maire, inaugurait parallèlement, une ouverture de classe à Saint-Pont, en sa qualité de Président du SIVOS.

CCAS, mesdames et messieurs, faites vos jeux

Le dimanche 26 octobre 2025, les membres de la Commission Communale d'Action Sociale avaient décoré la salle polyvalente sur le thème des jeux de société. Avant le repas préparé par « Le Gourmet Fiolant », Jean-François HUMBERT, Maire de la commune a rappelé que ces jeux sont importants pour leur côté intergénérationnel



Madeleine GARRAUD, Colette VOIRET ont poussé la chansonnette pour le plaisir de tous. Daniel TOUREAUX a également montré ses talents de chanteur dans un registre plus grivois que les dames.



La sonorisation a été assurée par Philippe TIAUD, lequel a proposé avant le dessert, un quizz visuel sur le thème de la journée.

L'après midi s'est terminée sur quelques pas de Polka, de Samba, de valse et de Bourrée Auvergnate. Les organisateurs ont parfaitement assuré et ce fut, comme chaque année, un agréable moment de convivialité.



Au menu

Mise en bouche
Opéra de Saint-Jacques et écrevisses sur son velouté d'asperges vertes
Trou normand glace citron et Vodka
Moelleux de chapon braisé aux cèpes
Gratin Dauphinois et flan brocolis carottes
Assiette d'Auvergne sur verdure
Opéra croquant chocolat et caramel beurre salé



Sylvie BERTHON et Eric BONNELYE
deux G.O (gentils organisateurs)

Le Noël des enfants

Organisé samedi 20 décembre 2025 par le Comité des Fêtes et cofinancé par la municipalité de Saulzet.



Le Noël des enfants





Etat civil 2025

Naissances



Côme, Anna
BIGAY
née le 20 février
à Vichy

domiciliée
Le Clos Saint Julien



Loan, Louis, Germinal
DESNAUD
né le 20 mars
à Vichy

domicilié
rue de la Sagne



Victoire, Hortense
BEZARD
née le 6 avril
à Clermont-Ferrand

domiciliée
rue de l'Huilerie



Raphaël, Pierre
GENEBRIER
né le 24 juin
à Vichy

domicilié
impasse de l'Ancoutay



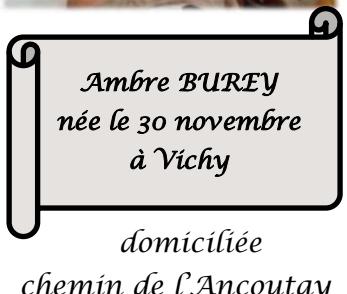
Emylio, Pascal, François
DÉCLOITRE BOURNAUD
né le 25 février
à Vichy

domicilié
chemin de Beauverger



Margaux, Patricia
SAVARIN
née le 9 décembre
à Vichy

domiciliée
rue des Billys



Ambre **BUREY**
née le 30 novembre
à Vichy

domiciliée
chemin de l'Ancoutay

MAIRIE DE SAULZET

1, rue des Billys 03800 Saulzet

04 70 90 06 16 mairie-saulzet@orange.fr [@saulzet.fr](http://saulzet.fr)

Ouvert au public : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h

Décès

Le 26 juin à Vichy : Nathalie **GRANVAUD** épouse **ESPINOUSE**, 57 ans,
domiciliée rue de l'Eglise

Le 11 septembre à Vichy : Jean-Pierre **FAURE**, 67 ans,
domicilié rue des Bernards

